



*Oui aux découvertes qui nous rapprochent !*

**LA GRANDERIE – Relais Cap France  
CHARENTE MARITIME**

19, rue de la Granderie – 17750 ETAULES - TEL. : 05 46 36 41 09

Site internet : [lagranderie.com](http://lagranderie.com)

Messagerie internet : [la.granderie@wanadoo.fr](mailto:la.granderie@wanadoo.fr)

**PROPOSITION DE SEJOUR  
« LAISSEZ VOUS SURPRENDRE »  
7 jours / 6 nuits**

**Nombre de personnes** : 35 personnes minimum

**Date de séjour** : printemps / automne 2010

**VOTRE SEJOUR :**

La Granderie - Relais Cap France est une Maison Familiale de Vacances intégrée dans une vaste demeure bourgeoise rénovée du 17<sup>ème</sup> siècle agrémentée d'un parc arboré de 3 ha.

Idéalement située au cœur de la commune d'Etaules (2000 habitants), en presqu'île d'Arvert, elle est le point de départ de nombreuses découvertes du patrimoine culturel et gastronomique charentais.

- Parcs ostréicoles sur la commune d'Etaules à 3Km
- Arvert 1Km – La Tremblade 5Km
- Marennes à 20Km, Saintes à 35Km
- Oléron à 25Km
- La Palmyre – Côte sauvage –Pointe espagnole à 12Km
- Royan à 16Km
- La Rochelle 75 Km et Rochefort à 45Km
- Côtes de Blaye à 65 Km

**L'HEBERGEMENT :**

Vous serez hébergés en chambres «**confort**» avec sanitaire complet

(Lavabo, douche et WC)  
Nos chambres sont composées de 2 lits jumeaux.  
Le linge de toilette est fourni.

**Toutes nos chambres sont en rez-de-jardin.**

## **ANIMATIONS INCLUSES DANS VOTRE SEJOUR :**

Chaque jour vous découvrirez notre patrimoine régional à travers le programme  
« **LAISSEZ-VOUS SURPRENDRE** ».

**JOUR 1** : Accueil, installation. Apéritif de bienvenue et présentation du séjour.

**JOUR 2** : Humour et tradition au hameau de Pirelonge : présentation de la distillerie d'huiles essentielles et de cognac. Déjeuner festif à l'auberge. Les alambics. Soirée LOTO avec lots régionaux.

**JOUR 3** : Le Château d'Oléron en train touristique. Déjeuner. Blaye : visite libre de la citadelle et du Domaine de la Rose Bellevue à Saint Palais Sur Gironde. Soirée Contes.

**JOUR 4** : Visite de Royan. Déjeuner. Zoo de la Palmyre. Soirée folklorique.

**JOUR 5** : Talmont sur Gironde « le village au Roses Trémières ». Déjeuner. Fouras. L'île Madame et sa ferme aquacole. Dîner champêtre avec Eclade de Moules.

**JOUR 6** : La Rochelle. Restaurant. L'île de Ré. Soirée dansante.

**JOUR 7** : Départ après le petit-déjeuner.

En soirée, le **salon / bar** et la salle de télévision sont ouverts **jusqu'à 23H00**.

## **LES REPAS :**

Les repas sont servis en salle à manger, en tables rondes de **8 personnes**.

Les menus privilégient la découverte de la gastronomie locale charentaise, à travers une cuisine familiale soignée.

Nos produits sont principalement issus du terroir local et favorisent la découverte de la Gastronomie Locale : **poissons, huîtres, légumes de saison...**

**INCLUS DANS VOTRE SEJOUR :** Apéritif d'Accueil au Pineau.

**TARIF** : (sur la base de 35 personnes minimum)

<b>TARIF PAR PERSONNE</b> <b>7 jours – 6 nuits</b>	<b>SEJOUR</b> <b>EN PENSION COMPLETE</b> (entrées des visites incluses)
ADULTE EN CHAMBRE DOUBLE	<b>410.00€</b>
SUPPLEMENT CHAMBRE INDIVIDUELLE	70.00 €
<b>CHAUFFEUR</b>	<b>SEJOUR OFFERT</b>
ASSURANCE ANNULATION <b><u>RECOMMANDEE</u></b> (liste des participants à fournir 40 jours avant le début du séjour)	<b>3.5 %</b> du montant du séjour

**« AVANTAGES GROUPES**  
**SEJOUR CAP FRANCE »**

**OFFRE DE BIENVENUE CAP France**  
**Une remise immédiate vous sera proposée :**  
**350 € de 35 à 69 payants**

**CHEQUE FIDELITE**

Votre groupe a séjourné dans un RELAIS CAP FRANCE en 2008 ?  
Dès votre réservation, présentez-nous votre chèque fidélité qui vous a été remis en fin de séjour.

A la fin de votre séjour, nous aurons le plaisir de vous remettre  
Un CHEQUE FIDELITE  
Valable 3 ans au sein des Villages Vacances CAP France.

## **FRAIS D'ADHESION:**

- adhésion annuelle groupe à l'association LA SALICORNE, gestionnaire du village de vacances LA GRANDERIE = 25.00 €

## **CONDITIONS DE RESERVATION :**

- après réception du présent devis dûment signé, dans la limite des disponibilités à la date de confirmation, accompagné du versement de l'acompte.

## **REGLEMENT DU SEJOUR :**

- un acompte de 30% du montant total vous sera demandé lors de la réservation
- 30 % du montant total sera versé un mois avant le début du séjour,
- le solde étant à régler à l'issu du séjour.

Restant à votre entière disposition pour préciser des points de cette proposition ou encore étudier d'autres possibilités en fonction de vos objectifs et de votre budget, recevez Monsieur mes sincères salutations.

Le directeur de La Granderie

JEROME DROUHIN